

Etaient présents: Mme Carole FAYOLLE, M. Jean-Guy GENESTE, Mme Véronique TRIBOULET, M. Jean-Louis MERCIER, M. Christian MOREAU, M. Fabrice POTHIER, Mme Stéphanie BOUTROUX, Mme Odile VILLENEUVE, Excusés : Madame Bernadette KOWALEWSKI (Pouvoir à Mme TRIBOULET), M. Franck ROYER, (pouvoir à Mme FAYOLLE) M. Marc SABATIER (pouvoir à M. GENESTE), M. Franck BERCHEM, M. Thierry MAROLLES, Mme Roberte NEBOUT

Madame Stéphanie BOUTROUX est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du 27 Mai 2016 est accepté à l'unanimité.

**Délibération n°2016/06/24/001**  
**Lotissement « Impasse des Roseaux »**  
**Vente du Lot n° 12**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de vendre à Madame MOUSSIER Laurie  
> le lot n°12 situé au n° 3 de l'Impasse des Roseaux, d'une superficie de 981 m2 cadastré Section ZL 132 (B) moyennant le prix de 27 468,00€ H.T

**Délibération n°2016/06/24/002**  
**Lotissement « Impasse des Roseaux »**  
**Vente du Lot n° 13**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de vendre de vendre à Monsieur Damien RENAUD et Melle PLANTIER Christiane  
> le lot n°13 situé au n° 2 de l'Impasse des Roseaux, d'une superficie de 1162 m2 cadastré Section ZL 132 (C) moyennant le prix de 32 536,00€ H.T

**Délibération n°2016/06/24/003**  
**EMPLOI ADJOINT ADMINISTRATIF 1<sup>ère</sup> classe**  
**Augmentation temps de travail.**

Sur proposition de Mme le Maire Le conseil accepte à l'unanimité de porter à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 de 17H30 à 35H00 le temps hebdomadaire de travail de l'emploi d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe et modifie en conséquence le tableau des effectifs.

M. Fabrice POTHIER indique que :

« Afin de garantir dans la durée un équilibre satisfaisant de la section de fonctionnement, Fabrice POTHIER signale la nécessité que cette nouvelle mesure soit intégralement financée sur des ressources de fonctionnement (recettes et/ou économies) pérennes et stables et non sur des recettes « provisoires » (non-récurrentes). »

**Délibération n°2016/06/24/004**  
**Décision Modificative**

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil entérine la décision modificative suivante :

Section de Fonctionnement - Dépenses

65548 Autres contributions SDE + 3.00

61558 Autres biens mobilier - 3.00

(contribution au SDE prévue pour 259€, payé 262€)

**Délibération n°2016/06/24/005**  
**Déplacement Salle des Mariages**

En raison des travaux de réhabilitation de la Mairie, et après accord de M. Le Procureur, la salle des mariages est déplacée provisoirement dans la salle des fêtes

**Délibération n°2016/06/24/006**  
**TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE**

Après avoir entendu l'exposé de Mme Le maire,

Le conseil approuve à l'unanimité l'institution par la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier de la Taxe locale sur la publicité extérieure en lieu et place de l'ensemble de ses communes membres et de lui transférer dans ce cadre l'ensemble des prérogatives y afférentes (produits et leur recouvrement) sur la totalité du territoire communal, étant précisé que l'instauration de la TLPE par la Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier prendra effet au 1er janvier 2017,

**Délibération n°2016/06/24/007**  
**PROJET DE FUSION COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VICHU VAL D'ALLIER**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE**

Après exposé de Mme Le Maire, et délibéré,

Le conseil municipal, par 10 voix POUR et UNE abstention (Fabrice POTHIER) approuve le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier, et de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise tel qu'arrêté par le préfet de l'Allier.

L'ordre du jour étant épuisé

La séance est levée à 22H00,